



Plus qu'un syndicat...

À L'UNSA, on s'occupe de moi !

CANDIDATS À LA CAP DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES FEMMES ET DES HOMMES PROCHES DE VOUS

Adjoint Administratif Principal de 1^{er} Classe



Pascale POSLENSKI
DDT 42



Caroline SANZ
DDTM 64



Marie-France GARCINI
AC/CGEDD



Florence LUCKE
DDT 36



Claire PRIEUR
DDT 21



Pascal PEREZ
DDT 67

Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe



Valérie LE CLOAREC
DDT 89



Patrick BOURDIER
DDT 42



Sandrine BAUCHET-ROY
DREAL GRAND EST



Christelle PERRIN
DIR EST



Isabelle VALMONT
DREAL HAUT DE FRANCE



Sylvie LEUVRAIS
DDT 45

Adjoint Administratif



David THOMAS
DDT 36



Marie-Hélène MANIVIL
SG /DAEI



Louisa LARBI
DREAL BRETAGNE



Majda JEFrani
DREAL CENTRE

UNE COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE, A QUOI SERT-ELLE ?

La Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) est composée d'un nombre égal de représentants de l'Administration et du personnel. Elle se réunit au moins TROIS fois par an. Les représentants titulaires et suppléants du personnel sont élus pour quatre ans sur liste syndicale.

La CAP locale/régionale est obligatoirement saisie pour :

- ✓ les avancements : elle émet un avis avant la transmission des propositions du service à la CAP nationale,
- ✓ les demandes de mutation (sur les postes vacants dans le service),
- ✓ les recours sur l'évaluation ; les refus de titularisation en fin de stage ou de prolongation de stage ; les refus de congés (formation syndicale, formation professionnelle) et les refus de temps partiel.

Elle siège en conseil de discipline en cas de demande de sanction.

Elle peut également être saisie par l'intéressé.e de toutes questions relative à la carrière d'ordre individuel. Pour les agents des services qui ne sont pas rattachés à une CAP locale, la CAP nationale est compétente.

UN COLLECTIF AU SERVICE DES AGENTS

Créée par des Adjoint Administratifs pour des Adjoint Administratifs, l'UPAA est affiliée à l'UNSA DEVELOPPEMENT DURABLE, capable de contractualiser dans l'intérêt des agents et du Service Public. C'est aussi une organisation qui se positionne clairement sur les grands dossiers et n'hésite pas à s'opposer avec force lorsque les événements l'exigent.

A l'UPAA,

- ▶ on milite pour un syndicalisme utile, pragmatique et déterminé
- ▶ mon avis compte à la CAP REGIONALE et NATIONALE
- ▶ on s'occupe de moi et de TOUS les Adjoint Administratifs sans clientélisme
- ▶ on milite pour un syndicalisme qui agit avec réalisme pour l'égalité professionnelle
- ▶ on négocie sans complaisance, sans opposition systématique

Avec l'UNSA, j'ai obtenu

- ▶ l'augmentation du point d'indice de 1,2 % après 6 années de gel indiciaire
- ▶ la mise en oeuvre du PPCR par une refonte des grilles indiciaires et la suppression de l'échelle 3 chez les Adjoint Administratifs

**VOTEZ POUR UN SYNDICAT
ACTIF ET RÉACTIF
VOTEZ UNSA
LE 6 DÉCEMBRE PROCHAIN**